



CSLBF 2010

ADHERENTS AU CSLBF	COTISATION	Entrée SITE	CARTE INDIVIDUELLE			ENTRÉE JOURNÉE (par pers.)		PISCINE (après 17 H)
			PISCINE	TENNIS	MULTI	PISCINE	MULTI	
PARTENAIRES COLLECTIVITÉS								
Membre	172 €							
Enfant de 4 à 11 ans	65 €							
EXTÉRIEURS								
Individuel	344 €	Gratuite	30 €	80 €	90 €	3 €	9 €	2 €
Enfant de 4 à 11 ans	130 €							
Municipalités de Bougival, Croissy, Louveciennes, Port-Marly (sauf dimanche et jours fériés) - sur présentation d'un justificatif de domicile								
PISCINE - Carte de 5 entrées			35 €					
PISCINE après 17H en semaine			3 €					
TENNIS - Carte de 5 entrées			60 €					

Toutes les cartes ou entrées sont valables pour l'année 2010 et non remboursables.



HORAIRES DU CLUB-HOUSE 2010

Période HIVERNALE
Du 1er janvier au 28 mai
Du 13 septembre au 17 décembre

RESTAURANT Ouvert SAMEDI et DIMANCHE sur réservation avant 10h30 au
01.39.18.98.64 de 12h30 à 14h
BAR Ouvert SAMEDI et DIMANCHE de 9h à 19h

Période ESTIVALE
Du 29 mai au 12 septembre

LUNDI, MARDI – Pas de restauration ni de Swim Bar

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI

BAR Pas de restauration
Ouvert de 10h à 20h
SWIM BAR Ouvert de 13h à 18h

SAMEDI, DIMANCHE

RESTAURANT Ouvert 12h30 à 14h sur réservation avant 10h30 au **01.39.18.98.64**
BAR Ouvert de 8h30 à 20h
SWIM BAR Ouvert de 12h30 à 19h30

L'Equipe de Gestion



Centre Sports et Loisirs de la Banque de France

57 Ile de la Loge - 78380 BOUGIVAL
Tél. 01.39.69.04.60 – Fax 01.30.82.05.43
Internet : bougilog@wanadoo.fr

SAISON ESTIVALE 2010 (du 29 mai au 12 septembre)

● **La Piscine**

**LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
MERCREDI
SAMEDI, DIMANCHE**

**de 13h à 20h
de 11h à 20h
de 10h à 20h**



● **Le Tennis**



A votre disposition en location à l'heure : 7 Terres battues, 3 French court, 1 Quick, un mur d'entraînement.

La réservation des courts s'effectue uniquement sur place à l'accueil.

● **Le Swim Bar**

**MERCREDI, JEUDI, VENDREDI
SAMEDI, DIMANCHE**

**Ouvert de 13h à 18h
Ouvert de 12h30 à 19h30**

Situé sur le solarium, le Swim Bar vous propose une restauration rapide (hot-dog, pizza, croque monsieur, salades, glace, boisson fraîche, café) dans un espace réservé. Terrasse extérieure pour les personnes qui souhaitent consommer sans accéder à la piscine.

● **Animations**

1^{er} MAI	Découverte du TOUCH RUGBY
8 MAI	Découverte du TOUCH RUGBY Soirée des Sections
Du 5 au 19 JUIN	OPEN de TENNIS de l'ASBF
19 JUIN	FESTISPORTS de l'ASBF Paris Idf

**D'autres animations et activités vous seront proposées
Tout au long de l'été**

Pour obtenir les infos « Activités » et « Restauration »
Merci de nous communiquer votre adresse Internet



**CENTRE SPORTS ET LOISIRS
DE LA BANQUE DE FRANCE**
Ile de la Loge – 78380 BOUGIVAL
☎ 01.39.69.04.60 – Fax 01.30.82.05.43
bougiloge@wanadoo.fr



REGLEMENT INTERIEUR PISCINE

Si les conditions climatiques (forte pluie, orage...) l'exigent, les Maîtres Nageurs Sauveteurs, en accord avec les gérants, peuvent interdire l'accès à la piscine.

Article 1 : Droit d'entrée

L'accès est réservé aux personnes en possession du bracelet de contrôle remis à l'accueil.

Article 2 : Tenue vestimentaire

Seules les personnes en maillot de bain peuvent pénétrer dans l'enceinte de la piscine. Les **caleçons ou short** sont **interdits**.

Article 3 : Responsabilité

En présence du **DRAPEAU ROUGE** l'accès et la baignade sont interdits. La responsabilité du CSLBF ne sera pas engagée en cas d'infraction.

Accès **INTERDIT aux enfants de moins de 10 ans** non accompagnés d'un adulte.

Les parents sont responsables de leurs enfants. En conséquence, ils doivent assurer leur surveillance.

Article 4 : Mesures d'hygiène

Chaque personne doit obligatoirement passer par les douches automatiques et emprunter les pédiluves avant d'accéder aux bassins.

Article 5 : Règles générales

Il est interdit :

- ✱ de laisser seul dans l'eau un enfant non-nageur équipé de matériel flottant (ex : bouée)
- ✱ de faire des apnées statiques
- ✱ de fumer autour et dans les bassins ;
- ✱ de circuler avec des chaussures ou des vêtements dans l'enceinte de la piscine ;
- ✱ d'apporter de la nourriture, des boissons et tout objet dangereux ou pouvant le devenir autour des bassins et sur le solarium ;
- ✱ d'uriner dans l'enceinte de la piscine. Des toilettes sont accessibles ;
- ✱ d'utiliser des masques sous-marin en verre ;
- ✱ d'apporter matelas pneumatiques ou tout autre objet gonflable sans accord préalable du Maître Nageur Sauveteur ;
- ✱ de courir autour des bassins ;
- ✱ d'utiliser des appareils bruyants pouvant gêner la quiétude des usagers ;
- ✱ de réserver des transats avec des effets personnels en quittant la piscine ;
- ✱ de pénétrer et de sortir autrement que par les issues prévues.

**Les Maîtres Nageurs Sauveteurs ainsi que l'équipe de gestion
ont toute autorité pour faire respecter les règles ci-dessus**